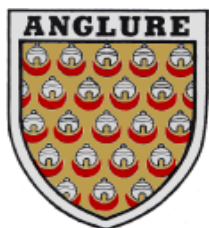


COMMUNE D'ANGLURE

DÉCEMBRE 2020 N°75

BULLETIN MUNICIPAL



Le Maire et les Membres du Conseil Municipal sont
heureux de vous souhaiter à toutes et à tous
une bonne année



MAIRIE D'ANGLURE

Tél. : 03.26.42.71.35

Fax : 03.26.80.19.08

@mail : mairieanglure@wanadoo.fr

Site officiel de la Mairie: Anglure.fr – [Son Facebook: commune d'Anglure](#) -

[Site Facebook de la Commune: S'entraider - Echanger - Informer à Anglure](#)

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi 14h30-18h

Mardi 14h30-17h

Mercredi 10h-12h / 14h30-18h

Photocopies: Mercredi aux heures d'ouverture

Jeudi 14h30-18h

Vendredi 14h30-17h

Permanence en Mairie d'Anglure

M. le Maire : Sur rendez-vous

Le mot du Maire

Chères Angluriottes, Chers Angluriots,

En premier lieu, je tenais à remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance en votant massivement au premier tour pour notre liste «Ensemble, continuons à construire l'avenir». Ces élections qui comportaient deux listes ont démontré que nous vivons dans un pays démocratique où tout le monde a sa chance. Je remercie les anciens élus pour leurs dévouements au service de notre commune et félicite la nouvelle équipe en place pour son dynamisme et sa réactivité.

Mais cette année 2020, qui restera à jamais gravée dans nos mémoires, est marquée par une pandémie qui a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie tout en mettant à l'arrêt une partie de notre pays lors du premier confinement. Devant la cacophonie de notre gouvernement pour le déconfinement prévu le 11 mai, le 27 avril la municipalité a décidé de fabriquer ses propres masques et par un élan de solidarité de nombreux élus et bénévoles ont répondu présents afin de confectionner ces protections devenues aujourd'hui obligatoires. J'adresse donc mes plus vifs remerciements à toutes ces personnes qui ont œuvré pendant plusieurs jours à la réalisation de ces masques. Malgré la fermeture totale de la Mairie pendant cette période les services ont continué à fonctionner et je tiens à souligner la conscience professionnelle de nos agents.

Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été contraints d'annuler de nombreuses manifestations, mais ce n'est que partie remise. Cette pandémie a également entraîné la fermeture de certains commerces, bouleversant ainsi leur économie. J'espère que cette fin d'année leur apportera un peu de perspective dans leurs activités.

Des projets ont quand même vu le jour comme l'arrivée le 3 février du Dr Tran-Phat au cabinet médical rue de Châlons. La mise en service de l'antenne de téléphonie Orange au mois de mars, qui devrait, par ailleurs, accueillir de nouveaux opérateurs. Une borne électrique, pour recharger les véhicules est installée sur la Place de la République. Des travaux de voirie également comme le renouvellement de la couche de surface de la rue de la Gare et les enduits des rues de la Fosse aux Loups et de l'Écluse.

Cette année a également été marquée par la disparition de nombreux de nos proches et j'adresse une pensée à tous ceux qui nous ont quittés et plus particulièrement à notre agent Teddy PLUOT, parti si jeune.

J'espère que cette fin d'année apportera par la magie de Noël un peu de gaieté dans vos foyers, tout en continuant à rester prudents et vigilants dans les semaines et les mois à venir, avec ce nouveau mode de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année en prenant soin de vous et de vos proches.

Frédéric ESPINASSE

Maire d'ANGLURE

Votre Conseil Municipal



Frédéric ESPINASSE
Maire



Annie COULON
1^{ère} Adjointe



Marie José ROBIN
2^{ème} Adjointe



Philippe HUET
3^{ème} Adjoint



Joël
MALTAVERNE
4^{ème} Adjoint



Magali
BOUCHER



Francis
CASAGRANDE



Fabrice
CORBET



Guillaume
COURTY



Freddy
DECORDE



Carine
DUPRÉ



Lisiane
MARMET



Benjamin
NEAU



Bérangère
PIAULT



François-Xavier
PROVOST

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE :

M. Frédéric ESPINASSE, Maire

1^{er} Adjoint : Mme COULON Annie

Délégations : comptabilité, urbanisme, suivi de dossiers, action sociale et personnes âgées, encadrement du personnel administratif.

2^{ème} Adjoint : Mme ROBIN Marie José

Délégations : communication, associations, bulletin municipal, tourisme, référent scolaire.

3^{ème} Adjoint : M. HUET Philippe

Délégations : espaces verts, encadrement du personnel technique, matériels et véhicules.

4^{ème} Adjoint : M. MALTAVERNE Joël

Délégations : Voirie et bâtiments, fêtes et cérémonies.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

BOUCHER Magali
CORBET Fabrice
DECORDE Freddy
MARMET Lisiane
PIAULT Bérangère

CASAGRANDE Francis
COURTY Guillaume
DUPRE Carine
NEAU Benjamin
PREVOST François-Xavier

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Commission des finances :

L'ensemble du Conseil Municipal.

Commission de contrôle listes électorales :

COURTY Guillaume (titulaire) MARMET Lisiane (suppléante).

Commission Communale des Impôts Directs :

ESPINASSE Frédéric, COULON Annie, ROBIN Marie José, HUET Philippe, MALTAVERNE Joël, CASAGRANDE Francis, CORBET Fabrice, DECORDE Freddy, DUPRÉ Carine, MARMET Lisiane, NEAU Benjamin, PRÉVOST F. Xavier.

Commission d'action sociale :

ESPINASSE Frédéric, COULON Annie, ROBIN Marie José, HUET Philippe, MALTAVERNE Joël, BOUCHER Magali, CASAGRANDE Francis, DECORDE Freddy, DUPRÉ Carine, MARMET Lisiane, NEAU Benjamin, PIAULT Bérangère.

Animation communale :

L'ensemble du Conseil Municipal.

Communication et information :

L'ensemble du Conseil Municipal.

Voirie et bâtiments :

ESPINASSE Frédéric, ROBIN Marie José, HUET Philippe, MALTAVERNE Joël, CASAGRANDE Francis, COURTY Guillaume, DECORDE Freddy, DUPRÉ Carine, NEAU Benjamin, PRÉVOST François-Xavier.

Fleurissements – espaces verts :

ESPINASSE Frédéric, COULON Annie, ROBIN Marie José, HUET Philippe, MALTAVERNE Joël, BOUCHER Magali, CORBET Fabrice, DUPRÉ Carine, MARMET Lisiane.

Patrimoine environnement :

L'ensemble du Conseil Municipal.

Sécurité participation citoyenne :

L'ensemble du Conseil Municipal.

COMPOSITION DES COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

Syndicat scolaire de Romilly-sur-Seine:

BOUCHER Magali (titulaire) MARMET Lisiane (titulaire) DUPRÉ Carine (suppléante)
ROBIN Marie José (suppléante).

Syndicat scolaire de Sézanne :

MARMET Lisiane (titulaire) PIAULT Bérangère (suppléante).

Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Aube :

PRÉVOST François-Xavier (titulaire).

Syndicat Intercommunal des Energies de la Marne :

COULON Annie (titulaire) PRÉVOST François-Xavier (suppléant).

Déléguées au conseil d'école :

ROBIN Marie José (titulaire) PIAULT Bérangère (suppléante).

Correspondant Défense :

DECORDE Freddy.

Correspondant sécurité routière :

DUPRÉ Carine.

TRAVAUX DE VOIRIE



Programmée par le Conseil Départemental de la Marne, la rue de la Gare a fait l'objet d'un renouvellement de sa couche de surface au mois d'août et retrouve aujourd'hui un aspect lisse n'entraînant plus de nuisances sonores pour les riverains.



75 % de la voirie communale étant intégrée dans la voirie communautaire les rues de la Fosse aux Loups et de l'Écluse ont été enduites cette année afin de les protéger des intempéries et de les préserver dans le temps. Travaux financés par la Communauté de Commune de Sézanne Sud-Ouest Marnais.

BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Installée et récemment mise en service par le SIEM (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Marne) cette infrastructure de recharge pour véhicules électriques dispose de deux prises de rechargement. Pour les utiliser, il suffit simplement de télécharger l'application VIRTÀ sur son smartphone et se laisser guider. Coût de recharge à 2€/H.



SYNTHESE DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 09 JUILLET 2020

Adoption du BUDGET 2020

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	533 215,28 €	533 215,28 €
INVESTISSEMENT	170 082,03 €	170 082,03 €

Projet lotissement « le village centre » : Projet de 10 pavillons réalisés par Plurial Novilia.

Versement prime exceptionnelle : Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, sur décret paru le 14 mai 2020, les agents de la commune ont reçu chacun une prime.

Droit de Prémption Urbain (DPU) : La commune ne préempte pas.

VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020

Dispositif Vidéo protection : Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un Fond Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD) peut subventionner des actions pour améliorer la tranquillité publique, et notamment l'installation de systèmes de vidéo protections pour les communes.

Les problèmes d'incivilités et de petite délinquance devenant de plus en plus récurrents, de nombreuses communes se sont, ou vont s'en équiper.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ce projet et donne à M. le Maire tout pouvoir pour lancer la procédure.

Brocante 2020 : Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et devant l'impossibilité de mettre en place les mesures drastiques imposées par la Préfecture, la Commune et le Comité Des Fêtes ont décidé d'annuler cette manifestation.

Droits de Prémption Urbain (DPU) : la commune ne préempte pas.

VENDREDI 02 OCTOBRE 2020

Subventions et gel hydroalcoolique : Une aide financière a été versée à Famille Rurale et du gel hydroalcoolique a été fourni dans chaque local occupé par les associations.

Délibération pour opposition au transfert du PLU à la CCSSOM : Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'une loi de mars 2014 a transféré automatiquement aux communautés de communes la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

De nombreuses communes restent très attachées à leur compétence en matière d'urbanisme et ne souhaitent pas la transférer à l'EPCI. La commune décide de s'opposer à ce transfert.

Droits de Préhension Urbain (DPU) : La commune ne préempte pas.

JEUDI 05 NOVEMBRE 2020

La séance débute par une minute de silence en hommage à Teddy PLUOT décédé le 8 octobre 2020, à Samuel PATY, sauvagement assassiné le 16 octobre 2020, aux attentats de Nice, ainsi que pour les militaires morts pour la France dans le cadre de leur engagement.

Point COVID 19 : Tous les vendredis, une réunion en visioconférence a lieu entre les services de la Sous-préfecture d'Epernay, et les acteurs locaux : Maires, Présidents d'intercommunalité...pour faire le point sur la situation sanitaire et économique dans notre secteur.

Contrat avec PISTE : Celui-ci porte sur l'entretien des espaces verts, biens communaux, voirie etc... sur une moyenne de quelques jours par mois, selon les besoins, adopté à l'unanimité.

Vitraux de l'église : Une étude de rénovation est en cours. Il est nécessaire de prendre des renseignements auprès des autorités compétentes : Architecte des Bâtiments de France (ABF), DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), pour savoir, ce qu'il est envisageable de faire sur notre église.

Colis des anciens : L'après-midi récréatif ne pourra pas avoir lieu pour préserver nos seniors. Les colis seront donc distribués par les membres du Conseil Municipal.

Marché de Noël : Tout rassemblement étant interdit à ce jour, celui-ci n'aura donc pas lieu.

LA GALETTE DES ROIS

Dans le cadre de nos journées intergénérationnelles, nous avons voulu fêter la GALETTE DES ROIS avec nos Centres d'Accueil d'Anglure, Conflans et Saint-Just- Sauvage et nos aînés.



MATIN : Après avoir accueilli

nos 50 enfants, nous les avons répartis dans 4 ateliers pour préparer la pâte feuilletée. Etape après étape nous avons suivi la recette et à chaque temps de pause nous avons pu leur expliquer les différentes traditions qui pouvaient exister en Europe.

MIDI : Après un repas pris tous ensemble, nous avons accueilli nos aînés et nous avons tous écouté une histoire racontée par Sandrine PROTAT, responsable de la médiathèque d'Anglure.



APRES-MIDI : Il ne restait plus qu'à confectionner les galettes pour les enfourner. En attendant la dégustation, les enfants ont pu fabriquer les couronnes.

C'est avec plaisir que nous avons pu déguster ces délicieuses galettes servies avec un sirop de fruit. Merci à nos Seniors, qui ont joué le jeu et ont partagé ces instants magiques !



COLIS DE NOËL 2020

Face à la crise sanitaire actuelle et aux décisions gouvernementales, le Conseil Municipal d'Anglure a été contraint d'annuler son traditionnel spectacle accompagné du goûter, qui auraient dû avoir lieu mi-décembre. Pour compenser cette décision, nous avons mis en place des chèques-seniors pour que nos aînés puissent aller en profiter uniquement dans les commerces d'Anglure. Et pour que nos seniors puissent passer de bonnes fêtes de fin d'année, les élus auront le plaisir de venir à leur rencontre pour leur offrir le traditionnel colis de Noël.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2020

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Commission du Patrimoine d'Anglure a mis en place une exposition sur la GARE d'Anglure.



De très nombreuses photos anciennes, retraçant l'histoire de la commune, ont fait le bonheur des visiteurs, mais aussi celles qui se trouvaient dans les voitures voyageurs. Les visiteurs ont pu, dans un même temps, découvrir la maquette de l'ancienne gare d'Anglure, réalisée par l'Association de modélisme ferroviaire de Romilly (AMFR), présidée par Michel Lacour.

Merci à Philippe FOURCHET, qui a eu la gentillesse de faire une conférence itinérante rythmée par des anecdotes savoureuses et ce jusqu'au site où quelques vestiges ont pu témoigner de cette histoire. L'exposition a intéressé plus de 110 personnes dont 60 ont participé à la visite sur site.



Les traditionnelles Journées du patrimoine ont permis au public de visiter, non seulement, une belle exposition, mais aussi de déguster un très bon jus de pommes, sorti tout droit d'un pressoir actionné par Francis CASAGRANDE, Président du comité des fêtes.



HOMMAGE A TEDDY

Extrait du discours prononcé le 13 octobre 2020 :

« J'espérais une seule chose, comme vous tous ici présents, c'était de ne pas vivre ce que l'on vit aujourd'hui. Tous ensemble, tous unis pour te rendre hommage à toi **Teddy** et accompagner ta famille dans ces moments de douleurs indescriptibles. C'est donc en mon nom, celui du Conseil Municipal et du personnel communal que je viens t'adresser un énorme témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance pour ton dévouement au service du public mais surtout à ta personnalité.

C'est le 11 juillet 2016 que je te reçois en Mairie pour intégrer la commune d'Anglure en qualité d'adjoint technique. En remplacement de Michel, il nous fallait un jeune qui connaisse tous les recoins de notre territoire et tu le connaissais parfaitement. De part tes valeurs, ta franchise, ton courage tu t'es rapidement intégré à l'équipe et ton domaine était les espaces verts, la nature, la rivière... Tu collais parfaitement à cette fonction.

Je me souviens de ce maudit dimanche 29 janvier 2017, comme si cela était hier où tu t'effondres sur le terrain de foot, victime d'un arrêt cardiaque. De longues heures, de jours, de mois d'attentes et tu reviens parmi nous comme si de rien n'était, fidèle à ton poste. Tu étais un moteur qui nous donnait une grande leçon de vie tous les jours. Et nous voilà en cette année 2020 et ce fameux virus qui t'empêchera de revenir travailler parmi nous car il fallait te préserver, tu n'attendais qu'une chose : c'était d'être à nouveau à nos côtés. Et il y a ce jeudi noir qui a endeuillé notre commune à jamais par la perte de l'un de ses enfants. Tu étais une figure d'Anglure, l'enfant du village. C'est donc en ma qualité de Maire et au nom de la commune que je veux souligner notre reconnaissance à ton dévouement, pour tous les moments de joie et de courage que tu nous as procurés. Nous adressons à ta famille toute notre affection, notre estime et notre gratitude. Vous pouvez être fiers de votre **Teddy**.

Et qui ne pouvait pas t'aimer tu étais la joie de vivre, franc, sincère en amitié, tu étais pour nous tous comme un fils, un frère. Tu étais comme un rayon de soleil et quoi qu'il arrive, il était impossible de s'ennuyer avec toi. Toujours jovial, nous passions de bons moments.

Tu nous as quittés ce jeudi, jour où tu partais à la pêche, une de tes passions favorites où tu excellais et ramenaient toujours des poissons plus magnifiques les uns que les autres. Chaque fois tu partageais le fruit de ta pêche avec modestie envers ceux que tu estimais. Tu avais vraiment un don, comme celui de la chasse en nous démontrant le jour de l'ouverture, un tableau de gibiers que beaucoup auraient envié. Lors d'une invitation à la chasse de Sellière, tu as encore par ta présence suscité beaucoup d'affections au sein de tous les chasseurs, et tu étais tout le temps accueilli sur ce domaine les bras ouverts. Et ta petite Nalla que tu as su parfaitement éduquer, t'accompagnait ou t'attendait, tu étais son maître, dommage qu'elle ne peut pas nous parler de toi, car tu as dû en lui dire des choses.

Il y a tant de passions que tu aimais : le foot, la pétanque, la nature, la musique, la fête, les amis...que nous pourrions en parler pendant des heures.

Ton visage, ton sourire, ta voix, ta démarche, ton petit pas de danse resteront à jamais gravés dans nos cœurs brisés. Depuis que tu n'es plus là c'est un manque énorme, un trou béant, c'est très dur pour nous tous.

Mais relevons la tête, restons fort comme tu l'as été...

Je ne te dis pas adieu mais à plus **TEDDY**. »



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le lundi 02 novembre 2020, les Collégiens et Collégiennes ont travaillé sur les principes de la République : **Égalité – Fraternité – Liberté et Laïcité**.

Après la lecture de la lettre de Jean Jaurès (15 janvier 1888) ainsi que de l'article 9 de la Charte de la laïcité à l'école :

« la laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre ».

À 11 heures, une minute de silence a eu lieu en présence des corps professoral, éducatif, pédagogique, des élèves et des élus de la commune en l'honneur de **Samuel PATY**.



CONFECTION DES MASQUES

LES DIFFERENTES ETAPES UTILES A LA REALISATION DES MASQUES



1° atelier coupe



2° : repassage des tissus découpés



4° : mise en place des pince-nez



5° : mise sous enveloppes avant distribution



3° : atelier couture



En chiffre :

- total de masques confectionnés : 2600
- masques adultes : 2000
- Masques enfants : 600
- Tissu utilisé : 400 mètres linéaire



6° : participation à la distribution par les forces de l'ordre

Mr le Maire ainsi que les élus du Conseil Municipal remercient toutes les personnes bénévoles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation et à la distribution des masques. Cela ne fut pas une tâche facile à réaliser dans les conditions sanitaires actuelles mais le défi a été relevé haut la main... **Bravo !!** Ensemble, respectons les gestes barrières !

Mardi 1^{er} septembre en fin d'après-midi et jour de la rentrée des classes, quelle belle surprise nous avons eue. En effet, environ 200 cigognes nous ont fait l'honneur de s'arrêter dans notre beau village.



Au mois d'août de chaque année les cigognes préparent leur grand départ pour le Sud. Elles ne volent que durant la journée ; le soir, elles se posent et cherchent leur nourriture. Au matin, elles mangent un morceau et s'envolent. Elles ne font pas de réserves de graisse avant de partir, il leur est donc d'autant plus important de trouver des aires nourricières appropriées sur leur trajet. La plupart des cigognes atteignent leur site d'hivernage entre septembre et octobre. Durant près de 5 mois, elles flânent aux alentours en quête de nourriture et parcourent des centaines parfois des milliers de kilomètres.



Durant leur voyage à travers l'Europe, la Turquie et le Proche Orient, les migratrices trouvent leur nourriture sur des terres agricoles et dans d'autres milieux naturels. En traversant les déserts nord-africains, elles suivent la vallée du Nil et atteignent l'est du Sahel. Elles s'arrêtent plus longtemps au Soudan, au Tchad et en Ethiopie. Contrairement aux idées reçues, cette migration de la cigogne n'est pas liée au froid. Leur migration est liée au manque de nourriture pendant la saison où les températures sont les plus basses. Pour cette raison, à l'arrivée de l'hiver, les cigognes migrent vers la chaleur : en Afrique. Les mâles reviennent au mois de février pour trouver l'endroit idéal pour un nid. Ils commencent les bases avec des bouts de bois. Les femelles reviennent vers le mois d'avril pour finir le nid avec des feuillages et des herbes. Elles pondent entre trois et cinq œufs qui éclosent dans trente-trois jours. **Merci à Sylviane et Etienne pour les photos !**



On raconte qu'il y a 1 000 ans, la cathédrale de Strasbourg a été bâtie sur un lac souterrain. Ce lac était source de bien des histoires ! Mais la plus connue nous rapporte qu'un lutin mystérieux et bienveillant en parcourait sa surface dans une barque. C'est dans les eaux de ce lac que vivaient les âmes des bébés à naître. Alors, à chaque commande de futurs parents, le lutin en attrapait une grâce à un filet d'or. Il la confiait ensuite à une cigogne, chargée d'aller déposer son précieux colis à la bonne adresse.

ECOLE MATERNELLE



Les 2 classes de maternelle cette année :

- avec Maîtresse Catherine : 26 élèves (19 petits et 7 moyens)
- avec Maîtresse Carole : 27 élèves (9 moyens et 18 grands)

Cette année, nous allons travailler sur les contes traditionnels :
les PS/MS : contes avec des animaux
les MS/GS : les méchants dans les contes (pour le moment, le loup et les sept chevreux).

Dans le cadre des activités de l'après-midi, les moyens et les grands découvrent des jeux traditionnels (petits chevaux, bataille, jeu de l'oie...).

Depuis le début de l'année, ils travaillent sur les fruits et les légumes (vocabulaire, production plastique...).

Dans le cadre de la semaine du goût, les PS et MS ont fait de la compote de pommes.
Les MS et les GS ont fait de la soupe aux légumes.

Comme les années précédentes, les grands de la maternelle vont bénéficier d'une initiation aux échecs.



La soupe aux légumes

Ingrédients	Ustensiles
- 2 poireaux - 2 carottes - 2 navets - 2 oignons - 4 pommes de terre - du sel et du poivre - 4 morceaux de vache qui rit - de l'eau	- 1 économe - 1 couteau - 1 cuvette - 1 planche à découper - 1 cocotte - 1 mixeur

Éplucher les légumes, les couper en petits morceaux, les laver dans la cuvette, les mettre dans la cocotte. Ajouter du sel et du poivre. Faire cuire 30 minutes. Ajouter les 4 morceaux de vache qui rit et mixer.

Bonne dégustation !



École Élémentaire Publique d'Anglure

Rentrée scolaire 2020/2021 :

L'école élémentaire compte 117 élèves répartis entre cinq classes.

L'équipe enseignante se compose de :

- Mme LEMAITRE Marie-Laure : CP
- Mme GUILBERT Marycke : CE1
- Mme LECLERC Karine : CE2
- Mme MAYENCE Aurélie : CM1
- Mme LAGIRARDE Virginie : CM1/CM2 et chargée de direction
- Mme TALVAT et Mme ODOT : CE2 ; CM1 ; CM1/CM2
- Mme DELAUAUX Claire, Mme PERDREAU Estelle, Mr MORIN Eric, membres du RASED

Semaine du goût :

Sur la thématique « *les saveurs du monde* », les cinq classes ont pu déguster du pain au maïs dont les origines viennent de l'Inde et des jus de fruits exotiques : goyave, fruits de la passion et mangue.



Echecs :

Les CP et les CE1 profitent de l'intervention hebdomadaire de Mr Vanderme pour consolider leurs connaissances des échecs.

Repérage spatial, anticipation, concentration, stratégie... seront autant de compétences à développer au fil des séances.



Projets de l'année : les petits bricolages de Noël, la grande lessive, le 100^{ème} jour d'école, le football, le théâtre, le jardinage, les concours d'écriture sont autant de projets qui rythmeront l'année scolaire de nos petits Écoliers !

Au collège du Mazelot, toujours de nombreux projets malgré la crise sanitaire.

La rentrée s'est déroulée sans encombre pour l'ensemble des collégiens accueillis par Mme REYNAUD, principale du collège, en présence de Mme COULON, adjointe au maire et conseillère départementale. Les effectifs se stabilisent avec 300 élèves. Avec 3 classes par niveau, l'établissement accueille 68 élèves en 6è, 85 en 5è, 78 élèves en 4è et 69 élèves en 3è encadrés par 4 personnels administratifs, 24 enseignants, 1 conseillère principale d'éducation, 4 assistantes d'éducation, 7 agents du Département et une infirmière scolaire.

Malgré la crise sanitaire et grâce à un protocole scrupuleusement respecté, des projets ont pu déjà se concrétiser lors du premier trimestre et d'autres sont envisagés mais en attente pour le reste de l'année.

Ainsi, le 13 Octobre, Pascale Perrier, autrice d'une centaine de romans, est intervenue toute la journée au CDI et a répondu avec passion aux nombreuses questions des élèves de 5è enthousiastes qui avaient préparé cette rencontre par un rallye lecture. Sept élèves se sont d'ailleurs vu remettre des mains de l'écrivain un chèque-lire les récompensant de leur investissement.

Des élèves volontaires des classes de 4è et 3è inscrits au défi lecture CDI avec les établissements de Sézanne, Epernay, Montmort, Montmirail, rencontreront un écrivain de la sélection mi-Mars 2021 et participeront à la grande finale *Imagin'à lire ados* qu'ils avaient brillamment remportée en 2019.

En Novembre-Décembre, ce sont toutes les classes de 5è qui seront concernées par des ateliers de lutte contre le harcèlement et la prévention des risques sur internet. Quant aux 6èmes, c'est la BPDJ (Brigade Prévention de la Délinquance Juvenile) qui interviendra sur le thème du cyberharcèlement.

A la même période, Energie Jeunes, qui est notre partenaire depuis l'année dernière, travaillera auprès des 5èmes et 3èmes. Les thèmes de la motivation, de la persévérance scolaire seront au cœur des ateliers menés par les adultes-bénévoles de cette association.

Comme l'an dernier également, des élèves ambassadeurs de l'égalité filles/garçons seront également formés au sein du collège et pourront proposer des actions de sensibilisation sur ce thème à l'ensemble de la communauté éducative.

Une classe de 4^è bénéficiera d'un projet dans le cadre de Collèges en scène, projet financé par le conseil départemental et qui aura pour thème Olympe de Gouges et les droits des femmes dans le monde. Ce projet a débuté l'an dernier et devrait se poursuivre cette année.

De plus, le collège a l'immense chance de bénéficier cette année d'une résidence d'artiste en la personne d'Anouch Paré, autrice, metteuse en scène et comédienne. Elle va ainsi travailler avec 2 classes de 6^è. Ces 2 classes devraient également assister à la représentation d'un spectacle, mis en scène par l'artiste, à La Comète à Châlons en Champagne.

Quant à « Collège au Cinéma », tous les élèves pourront en bénéficier dès la réouverture des salles au Séz'Art à Sézanne.

Les élèves latinistes devraient se rendre quant à eux, si le protocole sanitaire le permet, sur le site archéologique de Grand dans les Vosges pour une visite guidée et la participation à des ateliers. C'est donc une année riche en projets culturels et citoyens qui s'annonce encore dans notre collège malgré le contexte sanitaire.



L'autrice Pascale Perrier présentant son métier et ses romans à une classe de 5^è.

INFOS ET RAPPELS



LES SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER SONT DE RETOUR

Faisons appel à notre civisme et notre bon sens, merci à chacun de :

- ramasser les feuilles des arbres devant les habitations
- saler ou déneiger les trottoirs par temps de froid, verglas





Gardons notre village propre,

Nous avons constaté un certain laisser-aller, c'est pourquoi nous demandons aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal à quatre pattes.



Merci :

aux 55 donneurs de sang le 30 janvier

aux 51 donneurs de sang le 1 mai

aux 55 donneurs de sang le 1^{er} octobre

Prochaines journées les : les 04 février et 06 mai 2021 à 16 H

00

Cette année, la commune renouvelle la collecte des sapins après les fêtes de fin d'année.

Si vous le souhaitez, vous pourrez les déposer devant la mairie, ainsi des copeaux seront réalisés pour les massifs.





Cette Année 2020 est très particulière, nous sommes touchés par la COVID, effectivement pour notre santé nous devons porter le masque dans les commerces et à tout moment selon les risques encourus.

Ces masques, ne les jetons pas dans la rue, mettons-les dans les poubelles situées dans les rues de la commune ou dans les nôtres.

Préservons notre santé et notre nature.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE SARON SUR AUBE



Du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	14h00 à 17h30
JEUDI	14h00 à 17h30
VENDREDI	14h00 à 17h30
SAMEDI	09h00 à 12h00 14h00 à 17h30

Du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	14h00 à 18h30
JEUDI	14h00 à 18h30
VENDREDI	14h00 à 18h30
SAMEDI	09h00 à 12h00 14h00 à 18h30

MALGRE LE CONFINEMENT LA DECHETTERIE RESTE OUVERTE



TU AS 16 ANS, CE MESSAGE EST POUR TOI

TU NE POURRAS PLUS DIRE « JE N'ETAIS PAS AU COURANT »

Depuis janvier 1999, tout jeune français de 16 ans (fille et garçon) doit faire la démarche de se faire recenser afin d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si tu as 16 ans, n'oublie pas de venir en Mairie pour te faire recenser.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent ton 16^{ème} anniversaire.

Pour se faire, c'est très simple, tu dois te présenter à la mairie avec :

- ta Carte d'Identité
- un Justificatif de Domicile (Facture originale)
- le Livret de Famille

ainsi la mairie te remettra une attestation de recensement.



**Sans cette démarche tu ne pourras passer ni diplôme ni permis de conduire.
Tu seras inscrit(e) automatiquement sur la liste électorale de ta commune.**

Pour information : les élections régionales et départementales auront lieu en juin 2021.



Maison France Service

La MSAP (Maison de Services Au Public) a été mise en place au bureau de poste d'Anglure en 2015, et évoluera progressivement jusqu'en 2021 pour devenir la M.F.S (Maison France Service). L'objectif du Gouvernement est d'améliorer le dispositif existant des maisons de services au public. Il en existe déjà 1 340 sur le territoire, mais elles sont de niveaux très différents. L'idée est d'élever leur niveau général avec un panier commun de services. C'est le sens de la création des maisons France Service. La plateforme Maison France Service, est tout simplement un minimum d'outils essentiels pour vous permettre de recenser votre activité : Compte-rendu d'activité, gestion d'équipes et accès à des supports de formations et d'assistance technique si besoin.

PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ :

En partenariat avec la poste, son rôle consiste à vous accompagner, à constituer vos dossiers sur internet tels que :

- Banque en ligne, suivi de colis et de courriers.
- Allocations familiales.
- Pôle Emploi.
- Assurance Maladie et Retraite.
- Impôts.
- Services publics
(Carte grise, demande de permis de conduire...)



Afin de vous servir au mieux, Mme MULLER Noémie est présente au bureau de poste aux heures d'ouverture pour vous accompagner dans vos démarches. Alors n'hésitez pas à venir la voir !!

Horaires d'ouverture :

Lundi	14h – 17h
Mardi	14h – 17h
Mercredi	9h – 12h
Jeudi	9h -12 / 14h - 17 h
Vendredi	9h -12 / 14h - 17 h
samedi	9h – 12 h

LAVIE ASSOCIATIVE À ANGLURE

Notre commune est animée par plusieurs associations présentes sur notre territoire :

	Leur président (e)
AÏKIDO CLUB DU PAYS D'ANGLURE :	Gaël DEKEYNE
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :	Stéphane GUERIN
APE – Les Bambins d'ANGLURE :	Jérémy CANOT
ARTS PLASTIQUES CLUB :	Lucile MALBRUNOT
ADJSP (Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers)	Éric CASAGRANDE
FC MORGENDOIS :	Patrick BOUGÉ
CBA (cyclo ballade Anglure) :	Fabrice RAMBOURE
CLUB DE L'AMITIÉ :	Danièle VAESKEN
COMITÉ DES FÊTES :	Francis CASAGRANDE
COMPORTEMENTALISTE CANIN :	Philippe CHAPOT
FAMILLE RURALE :	Carole LAMBERT
FNACA :	Louis MANNEVY
JOYEUX DUGLOB (théâtre) :	Cédric MIGNON
JUDO CLUB :	Frédéric CHARPENTIER
KARATÉCLUB :	Nadine GUICHARD
LA NOQUETTE (club pêche)	Jean Claude DIDIER
MODÉLISME :	James MOSNIER
RCCA (handball) :	Benjamin NEAU
RS 10 (école de cyclisme) :	Jean Michel DESCHARME
SOCIÉTÉ DECHASSE :	Daniel PRIN
TRICOTINES (travaux manuels) :	Michèle MACHEREZ
TROMPES DU BOIS DE CHÊNE :	Jean Yves BERNIER

N'HÉSITEZ PAS A LES REJOINDRE !

(si vous souhaitez les coordonnées des Présidents, adressez-vous au secrétariat de la mairie).

LA SECTION JUDO D'ANGLURE EN DANGER

Pour sa 27^è année à Anglure, les apprentis judokas ont repris le chemin du dojo. Malgré la situation sanitaire très préoccupante en 2020, l'encadrement a mis en place un protocole sanitaire rigoureux afin d'accueillir vos enfants en toute sécurité (protocole imposé par le Ministère et notre fédération). Malheureusement, seuls 4 enfants ont décidé d'enfiler le judogi cette année.

Le mardi de 18h00 à 19h30 : initiation et perfectionnement des différentes techniques du judo avec une application en situation de combat lors de l'entraînement (préparation à la compétition pour les plus motivés).

L'UNESCO a déclaré le Judo comme meilleur sport initial pour former des enfants et des jeunes de 4 à 21 ans.

L'enfant, par une pratique assidue du Judo, développe sa force, sa rapidité, sa souplesse, sa coordination, ses réflexes, sa concentration, son équilibre, sa résistance, sa personnalité, la confiance en soi et la connaissance de son propre corps.

En raison des situations qui changent constamment, dans la pratique du Judo, l'enfant est obligé de stimuler sa « réflexion tactique ».

Le Judo n'encourage pas l'agressivité ; à travers sa relation avec ses camarades, l'enfant apprend à coopérer, à respecter et à développer la maîtrise de soi.

Le Judo se pratique sans coup et sans coup de pied dans sa phase initiale, ce qui est plus sûr pour les enfants quand ils commencent la pratique d'un art martial.

Même s'il s'agit d'un art martial à l'origine, le Judo transmet dans sa pratique une certaine culture et des traditions comme le respect, la discipline, l'équilibre émotionnel, et il introduit bien d'autres valeurs dans les habitudes quotidiennes des enfants.

Si l'effectif continue de baisser, la section d'Anglure risque de disparaître ce qui serait dommage pour la commune qui devient, paradoxalement, de plus en plus dynamique. (Renseignements au 07. 87.00.16.88 ou pendant les heures de cours le mardi).





KARATE CLUB DU PAYS D'ANGLURE

Bonjour à tous,

La reprise le mercredi 02 septembre était attendue par les enfants qui n'avaient plus pratiqué depuis le vendredi 13 mars, début du 1^{er} confinement.

Nous respectons le protocole sanitaire de rentrée des clubs imposé par la Fédération Française de Karaté mais suite à leurs directives du vendredi 30 octobre 2020, toutes les compétitions sont également annulées. Nous attendons les instructions du gouvernement le 1^{er} décembre pour savoir si nous pourrions pratiquer à nouveau.

Malgré le confinement en janvier, nous avons eu un passage de grade par la Commission des grades de la Marne.

Jean-François PAYET a obtenu sa ceinture noire en passant son 1^{er} dan.



Les horaires sont :

Le mercredi de 16 H 30 à 17 H 30 pour les petits

Le mercredi de 17 H 30 à 19 H 00 pour les grands

Le vendredi de 18 H 00 à 19 H 00 pour les petits

Le vendredi de 19 H 00 à 20 H 30 pour les grands

Le samedi de 09 H 00 à 10 H 30 pour les grands (suivant le calendrier des compétitions).

Inscription toute l'année (2 à 3 séances gratuites)

Pour tout renseignement Tél. : 06 06 42 86 28

Prenez bien soin de vous, bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du KCPA.



Comme vous tous, notre année sportive fût assez mouvementée par la crise sanitaire et à l'heure où j'écris ces lignes elle n'est toujours pas terminée ... mais malgré quelques moments moroses nous avons eu aussi des moments de joie.

Carnet rose :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle petite venue au sein de notre association, Juliette a donné naissance à la magnifique petite **Lou** en février dernier. Elle fût bercée pendant 9 mois au rythme de la musique et des sauts de sa maman, je pense que nous avons de grandes chances qu'elle suive la passion de Juliette !! Elle aime déjà l'accompagner lors des répétitions de danse, ça promet. Le confinement du mois de mars aura permis à Juliette de profiter un maximum de sa petite puce à la maison, il faut toujours voir le côté positif !
Nous souhaitons une nouvelle fois à Michaël, Juliette et Sacha toutes nos félicitations et beaucoup de bonheur à eux.

Rentrée de septembre :

C'est avec une joie non dissimulée que nous avons pu rouvrir notre association en septembre malgré des perspectives incertaines sur les mois à venir. Nous avons travaillé dur durant l'été pour mettre en place un protocole sanitaire strict en accord avec la mairie en vue de la réouverture de l'ensemble de nos cours à la rentrée.

Par chance toutes nos sections sportives ont repris et les adhérents sont présents encore cette année en grand nombre, ils sont au total 110 :

- la section baby gym regroupe 8 petits de 2 ans et demi à 5 ans (avec Fanny BARRE),
- la section gymnastique enfant regroupe 14 enfants de 5 ans à 13 ans (avec Fanny BARRE),
- la section gymnastique adulte avec 9 adhérents (avec Nadine BAYE),
- et enfin la section danse avec 79 enfants de 5 à 21 ans (avec Juliette ABIN).

Notre gala de danse annuel 2020 n'a pas pu se tenir en juin dernier à cause de la crise sanitaire, nous espérons pouvoir réaliser celui de juin 2021, en tout cas nous ferons tout ce qui nous est possible de faire pour qu'il puisse avoir lieu.

Mot de la Présidente

Je souhaite remercier dans un premier temps l'ensemble de l'équipe qui m'accompagne et qui compose notre association, Sylvie WOLFERT pour son aide si précieuse pour la gestion de la trésorerie, pour sa disponibilité et sa bonne humeur. Je remercie également Juliette ABIN et Nadine LAMBERT pour leur soutien au quotidien, leur travail acharné et les heures de recherches pour toujours innover et ainsi mettre en avant leur savoir-faire que beaucoup d'associations nous envient. Sans elles notre succès serait moindre. Et enfin merci à Nadine BAYE et Fanny BARRE.

Mes remerciements vont ensuite à Mr le maire d'Anglure et l'ensemble de ses conseillers, plus particulièrement à Mme ROBIN Marie-Jo que j'ai eu la joie de rencontrer plusieurs fois depuis la mise en place du nouveau conseil municipal. Elle a pris le temps de nous rencontrer pour nous connaître et s'intéresser au fonctionnement de notre association, connaître nos besoins, nos attentes. Une oreille attentive nous a vraiment fait beaucoup de bien en ces temps parfois maussades et nous avons pu reprendre une activité plus sereinement en se sachant soutenus. Merci à tous.

Enfin je terminerai avec cette note d'espoir : malgré les difficultés sanitaires, financières et autres que nous serons sûrement amenés à rencontrer ces prochaines semaines, je ferais tout mon possible en tant que présidente pour que nos salariés, nos adhérents et notre commune ne perdent pas une association comme la nôtre. Nous nous battons, car oui les petites associations sont en grande difficulté face à cette crise, mais je suis sûre que nous verrons les jours heureux revenir. Les sourires sur les visages des enfants quand ils arrivent à nos cours, les étoiles et l'émerveillement dans leurs yeux le jour des spectacles, les larmes de joie parfois, tout ceci est notre premier moteur pour nous battre et continuer. Je peux dire que je suis fière de faire partie d'une si belle aventure humaine depuis 7 ans car ce n'est pas juste des cours de sport, c'est avant tout des souvenirs que les enfants se créent avec nous et nous les espérons encore nombreux.

Prenez tous bien soin de vous et de vos proches, nous espérons sincèrement pouvoir vous retrouver très vite (tout en respectant les gestes barrières bien entendu). Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Mme LAMBERT Carole

ECOLE DE CYCLISME D'ANGLURE

Pour cette année 2020, comme tous les sports, l'activité de l'école de cyclisme du RS10 a été gravement perturbée par le confinement.

Les sorties qui devaient reprendre le 14 mars 2020 ont été annulées et nous n'avons pas eu d'activités pendant 6 mois.

La reprise s'est faite le samedi 12 septembre et a continué jusqu'au 17 octobre, soit 6 sorties qui ont regroupé au total une vingtaine d'enfants de 5 à 13 ans.

Des promenades ont été organisées sur le chemin qui longe le petit canal pour rejoindre Bagneux. Nous avons également pris beaucoup de plaisir à rouler sur la vélovoie entre Clesles et Saint-Just.



Le 24 octobre, nous devions organiser un très beau cyclo-cross avec le concours de la Municipalité d'Anglure et des commerçants et artisans du Canton. Malheureusement, la COVID 19 est revenue et notre cyclo-cross a été interdit par la sous-préfecture d'Epernay.

Nous donnons rendez-vous à tous les enfants du canton d'Anglure et ses alentours
Le samedi 13 mars 2021 pour une reprise sous de meilleurs auspices.





Le CBA, comme toutes associations, a annulé ses manifestations suite au coronavirus. L'année 2020 fut une année blanche. Reste la pratique de la rando pédestre le jeudi matin et dimanche matin, 9h place de la mairie avec deux groupes, 6/7 km, 10/12 km. Les cyclos roulent le jeudi à 14h pour environ 60 km et le dimanche matin à 9h où deux groupes se sont formés soit 30 km soit 60 km. Pendant le confinement toutes les activités sont annulées.



Dates à retenir pour 2021:

- AG le vendredi 8 janvier à 19h à la salle communale d'Anglure.
- Spectacle chorale en mars.
- Concentration Rando/Cyclo/VTT le 9 mai.
- Rando nocturne en octobre.

Le CBA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présente tous ses vœux pour 2021.



LES SAPEURS-POMPIERS D'ANGLURE



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
POURQUOI PAS VOUS ?

REJOIGNEZ LES POMPIERS DE LA MARNE
Contactez-nous : devenirpompier@sdis51.fr
WWW.SDIS51.FR

SDIS
SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA
MARNE

Nous souhaitons la bienvenue aux Jeunes qui ont intégré notre école de Jeunes Sapeurs-Pompiers. C'est également la première rentrée pour notre école ainsi que pour certains animateurs et aides.

Programme de la journée :

Présentation de l'équipe pédagogique, visite du centre de secours, découverte des véhicules.

Prise des mensurations pour la commande d'habillement. Et pour finir une séance de sport. Bonne rentrée à vous !



CLUB DE L'AMITIÉ DES SENIORS D'ANGLURE

L'année 2020 avait bien commencé au « Club de l'Amitié des Seniors d'Anglure » par le tirage des rois comme de coutume.

Mais voilà, comme toute autre association nous avons dû interrompre nos réunions amicales à la mi-mars, frappée par ce virus appelé COVID 19. Il nous a éloignés les uns des autres et nous a obligés à rester confinés à la maison. Nous avons eu une petite lueur d'espoir à la rentrée de septembre, mais rien ne s'est amélioré, et le confinement est plus que de rigueur, alors.... nous gardons tout espoir de retrouver notre club en 2021.

Pendant cette période très pénible et douloureuse, nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre le décès de Françoise ROUZES qui était une amie très fervente du club, toutes nos pensées à elle et à Michel, son mari. Donnons-nous rendez-vous l'année prochaine en oubliant très vite 2020.

**TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES,
TOUS NOS VOEUX POUR L'ANNÉE 2021.**

La présidente, Danièle VAESKEN

AÏKIDO CLUB DU PAYS D'ANGLURE

Renseignements Gaël 06.22.96.91.23

Facebook et instagram : Aïkido club du pays d'Anglure





Qu'est ce que le FC MORGENDOIS

Avant les années 2000 les clubs de foot d'Anglure (ASVA), Bagnaux Clesles (ABC), Conflans (FCC) et Saint-Just Sauvage (ASSJS), possédaient chacun leur école de foot.

Seule l'ASSJS n'avait que des catégories jeunes. Pour les 3 autres clubs, il était de plus en plus compliqué de faire des équipes de jeunes dans toutes les catégories et de les encadrer.

Sous l'impulsion de l'ASSJS, une entente a été créée pour l'école de foot commune aux 4 clubs, le FC MORGENDOIS.

Chaque club gardait son identité, ses couleurs et ses joueurs, mais jouait ensemble sous la bannière du FC MORGENDOIS en jeunes, et ceci centralisé à Saint-Just Sauvage.

Dans un coin de la tête des responsables de l'ASSJS, la finalité de cette entente en jeunes était que cela devienne un club à part entière réunissant les 4 clubs, des catégories jeunes à seniors.

Les essais ont été nombreux, mais les personnes en poste dans les 3 autres clubs n'étaient pas encore prêtes pour cet ambitieux projet.

Avec le temps l'école de foot du MORGENDOIS est passée de 60 licencié(e)s la première année de sa création, à plus de 200 pour la saison 2019-2020, avec au minimum une équipe inscrite dans chaque catégorie. École de foot reconnue par ses pairs en obtenant le label de la meilleure école de foot de Champagne-Ardenne, label remis par le sélectionneur de l'équipe de France de foot salle.

Mais le temps passe, les règlements de la Fédération Française de Football évoluent (obligations d'avoir un éducateur diplômé pour chaque équipe, arbitres.....) et tout cela n'est pas fait pour les petits clubs et petites structures et pour avancer, il faut mutualiser nos forces. Et le deuxième évènement qui relancera le projet sera la mise en sommeil de l'ASVA en septembre 2019. A partir de là, des réunions ont été faites avec les présidents de chaque club et un projet de fusion est né. Malheureusement, le club de Conflans n'a pas voulu adhérer à notre projet, et ce ne sera que trois clubs qui feront partis de cette fusion. Une fois les clubs tombés d'accord, nous avons rencontré les maires pour leur expliquer le projet, et celui-ci a été relativement bien perçu. Un gros travail a été fourni par les personnes en place et c'est en juin que le club de foot du FC MORGENDOIS est officiellement créé. Maintenant les licenciés du club disposent de 3 sites pour pratiquer leur sport préféré. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet, et les mairies qui nous ont soutenus.

Et longue vie au FC MORGENDOIS

ARTS PLASTIQUES



Cours de dessin et peinture proposés aux Habitants d'Anglure et de la région les vendredis après-midi de 14h15 à 16h45 et un dimanche par mois toute la journée. Tous niveaux.

Explorations de toutes les techniques : huile, acrylique, pastel, aquarelle, collage.



Quelques visuels de l'exposition organisée par les participants.

Bienvenue à toutes et tous.

Contact: Lucile Malbrunot Tél. : 03 26 81 36 16 ou 06 24 43 33 01

Mail : lucile.malbrunot@live.fr

TRICOTINES

Notre club est en vie végétative, 13 rencontres seulement depuis janvier 2020, voici un petit détail :

Reprise du 17 janvier au 12 mars avec arrêt pendant les vacances de février. Ce n'est pas la meilleure période, mais nous sommes ensemble. (de gros rhumes, bronchites, gripes, rendez-vous médicaux, garde des petits enfants pendant que les parents travaillent...)

12 mars, ça y est, nous nous en doutions, le 1^{er} ministre nous annonce le confinement...

Reprise le 17 septembre, notre effectif passe de 14 à 7 personnes prêtes à venir. Mais nous sommes souvent 4 ou 5 malgré les gestes barrières, le masque, le gel, la distanciation, la désinfection des portes, tables, chaises.... ce qui est tout à fait compréhensible !!!!!

Aujourd'hui et depuis le 22 octobre, dernier jour avant le nouveau confinement, nous restons à nouveau à la maison, jusque quand ??? Ce confinement nécessaire nous prive de notre vie sociale, de voir les copines. Au club, nous avons quelques personnes isolées, nous leur téléphonons, mais ce n'est pas pareil que le vrai contact présentiel. Il faut nous en contenter... Par chance, nous ne connaissons pas de cas de COVID au sein de l'association, ouf !!! Souhaitons que cela continue, ainsi pour l'ensemble de toutes les associations. Nous attendons avec impatience nos retrouvailles.



QUE VIVENT LES CLUBS, LIEU DE SOCIABILITÉ.

Michelle Macherez

La Présidente

F.N.A.C.A – CONFLANS SUR SEINE/ ANGLURE



C'est dans un contexte difficile de crise sanitaire que nous débutons notre année en septembre comme les scolaires.

Une année 2020 qui aura été une année blanche ou rien n'a fonctionné aussi bien dans le mémorial que dans le convivial et ce, comme dans beaucoup d'autres associations.

En conséquence : plus de réunion avant février 2021 – suppression de notre Assemblée Générale de janvier – prolongation de notre mandat pour 2021.

Toutefois, nous avons prévu un rassemblement les 19 et 20 mars 2021 et un repas annuel en novembre sous toutes réserves.

Pour autant, nous avons réussi à maintenir deux réunions de notre Comité pour faire le point et remettre cartes et calendriers à nos adhérents, avec un constat qui se vérifie d'année en année : nos effectifs diminuent (moins 10 depuis janvier 2020).

En cette rentrée, nous passons de 151 à 148 adhérents dont 28 femmes veuves d'Anciens Combattants.

En ce mois de novembre 2020, malgré la COVID-19, n'oublions pas tous ceux qui sont tombés au combat dans les différents conflits d'hier et d'aujourd'hui, avec une pensée toute particulière pour les victimes d'attentats et celles de ce maudit virus...

Soyons donc attentifs, chacun à sa place dans la mesure de ses moyens, de préserver tous ensemble notre LIBERTÉ : sans exagération, sans compromis, POUR UNE PAIX DURABLE.

Que l'année 2021 soit au mieux de ses possibilités pour vous et votre famille.

Pour tous renseignements : *Louis MANNEVY* 03 26 42 70 10

DANS LE MONDE DU CHIEN



Bonjour à tous,

L'association DLMDC a le plaisir d'offrir un cours collectif d'obéjump gratuit à tous les propriétaires de chiens de la commune d'Anglure. Pour cela, il vous suffit de découper le coupon en bas de la page, de le remplir et d'appeler Mr CHAPOT Philippe au 09 50 26 74 75 pour le RDV.

Les cours sont donnés le dimanche matin de 10h30 à 11h30 sur le terrain aménagé près du terrain de foot.

Petit rappel : les propriétaires de chiens qui se promènent dans la commune doivent ramasser les excréments de leur loulou pour le bien-être et le respect de tous. N'oubliez pas que vous êtes amendable.



 06.07.97.44.41	 P. CHAPOT : 07.83.45.96.75 - P. CLOLUS : 06.15.93.11.46	 06.50.92.76.14
RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DANS LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET AUTOUR DU CHIEN Educatrice - Comportementaliste - Communication animale facebook.com/danslemondeduchien		

BON POUR UN COURS GRATUIT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nom du chien :

FERMSERVICES



Je suis installé à Anglure depuis janvier 2019 et dispose de l'agrément RGE, ce qui permet à mes clients de bénéficier d'aides gouvernementales aux travaux d'isolation.

Je travaille avec des produits issus de l'Union Européenne (France, Allemagne, Pologne) ce qui me permet d'élargir mes gammes de produits.

L'intégralité de mes prestations est réalisée par mes salariés. Tous mes devis sont établis gratuitement et sans engagement.

M. BOULET Maxime

EARL DES ONGLÉES

Exploitation agricole familiale diversifiée située à Anglure, l'EARL des Onglées est une exploitation à taille humaine. Agriculteurs de père en fils, nous avons la volonté de produire de manière raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Différents produits sont issus de notre exploitation agricole. En effet, nous produisons d'une part des céréales et légumineuses, et d'autre part deux produits servant de base à de nombreuses préparations : les fraises et les champignons.

Nos fraises sont produites, à la fois en pleine terre de fin mai à fin juin, mais aussi sous serres en hors-sol de début mai à fin octobre. Elles sont issues de l'agriculture raisonnée et certifiée sans résidu. A partir des fraises, nous avons élaboré différentes recettes : nectars, sirops, confitures et coulis.

Concernant nos champignons, il s'agit de champignons bruns produits depuis 2 ans environ sur l'exploitation. Ils servent également de base à différentes recettes : éclairs forestiers, feuilletés aux champignons, champignons pickles,

Enfin, nous produisons également d'autres produits à partir de fruits et légumes issus de l'exploitation locale : soupes diverses, coulis de tomates, confitures et préparations à tartiner.

L'ensemble de nos produits est disponible à la ferme mais aussi sur commande, avec possibilité de réaliser des associations de produits et de paniers garnis.

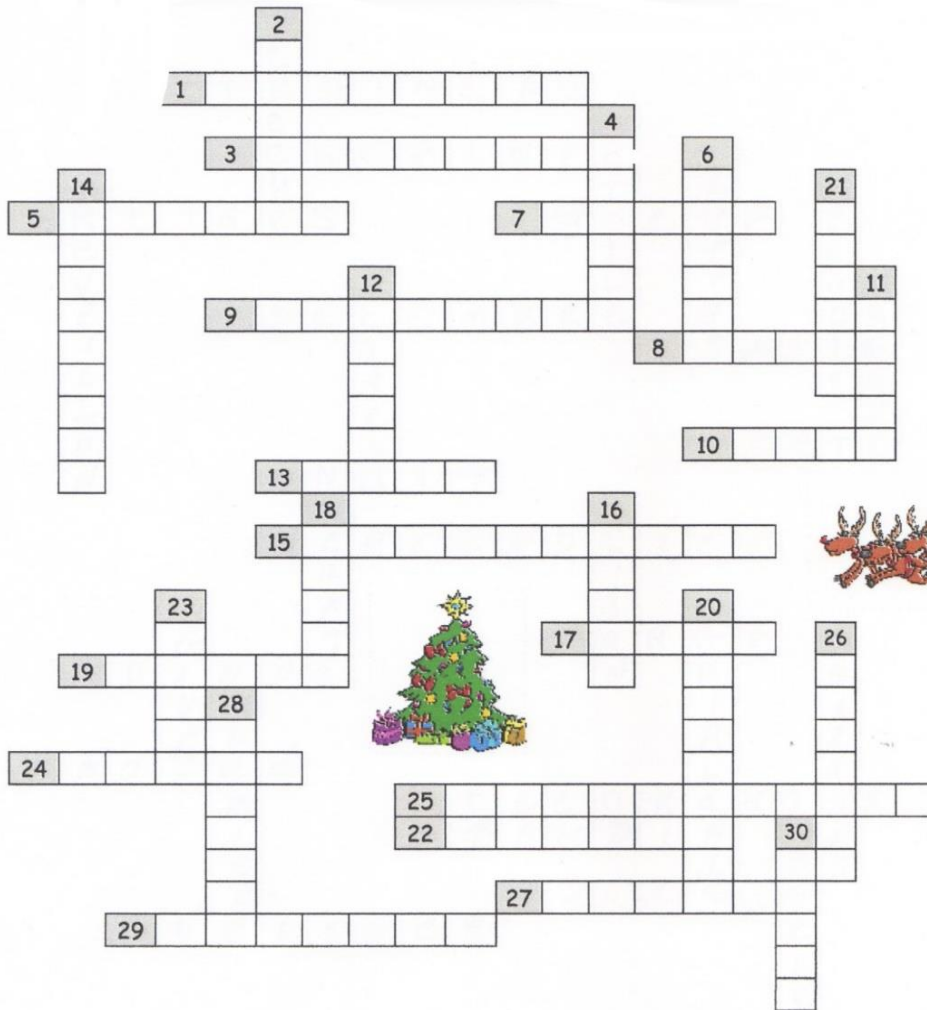
Contact :

Aline et Laurent CAROUGE
34, rue de Sézanne 5160 ANGLURE
06.35.09.05.62
lesonglees@wanadoo.fr





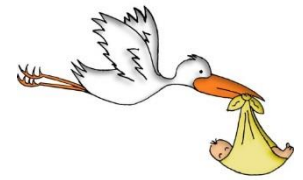
MOTS CROISES DE NOEL



1. Moyen de transport du père Noël.
2. On la retrouve sous l'arbre de Noël.
3. Le père Noël doit y passer pour distribuer les cadeaux.
4. On peut la voir dans le ciel.
5. Ils tirent le traîneau du père Noël.
6. Ils aident le père Noël à fabriquer les cadeaux.
7. Il accompagnait l'âne dans l'étable où est né Jésus.
8. On parle de lui dans une chanson de Noël.
9. Dernier mois de l'année.
10. Noël en est une.
11. On célébrera bientôt la nouvelle
12. Tu as certainement bien hâte de le déballer.
13. Les étoiles ne brillent qu'à ce moment là !
14. On fête celui du nouvel an, le 31 décembre.
15. Dans celui de l'Avent, il y a des chocolats !
16. Sur les cadeaux, il y en a !

- 17 Il porte des ailes mais ce n'est pas un oiseau.
- 18 On en écrit au moins une au nouvel an.
- 19 Plat principal de Noël.
- 20 Elle décore le sapin, la maison, les rues,...
- 21 On l'allume quand il n'y a plus d'électricité.
- 22 C'est léger, froid et blanc.
- 23 Lorsqu'il recouvre une toile d'araignée en hiver, c'est superbe.
- 24 On peut le faire avec du ruban.
- 25 Elles sont sur le sapin.
- 26 On les mange chauds ou glacés.
- 27 Tu le reçois à Noël.
- 28 Décoration que l'on met à l'extérieur ou à l'intérieur.
- 29 Le 24 décembre est celle de Noël.
- 30 Elle est sucrée et on la mange à Noël.

ÉTAT CIVIL 2020



Naissances

- * **SIMAL Lou**, Charlotte, Victoire : née le 12 Février 2020 à Romilly-sur-Seine.
- * **UDIN Alban**, Gilbert, Roger : né le 04 Mars 2020 à Romilly-sur-Seine.
- * **MILLARD Paulin**, Raymond : né le 05 Avril 2020 à Romilly-sur-Seine.
- * **FORET NURIT Ruby**, Ariane, Ninon : née le 22 Juin 2020 à Romilly-sur-Seine.
- * **FORET Julian**, Henry-René : né le 15 Août 2020 à Romilly-sur-Seine.



Mariages

- * **VUILLEMIN Xavier & VAN'T KLOOSTER Gaëlle** : le 22 Août 2020.

Décès

- * **TIXIER Gilles**, Guy décédé le 12-04-2020,
Divorcé de Françoise Andrée LANDRIEUX.
- * **VINOT Lucien**, Jean, Albert, décédé le 30-04-2020,
Époux de Micheline MALET.
- * **BONNAIN Patrick**, Fernand, Bernard, décédé le 16-05-2020,
Époux d'Andrée VALETTE.
- * **DEMARLE Nicole**, décédée le 03-09-2020,
Épouse de Francis, Henri, Louis BENOIST.
- * **PLUOT Teddy**, décédé le 08-10-2020,
Célibataire.
- * **CHAINTRON Françoise**, Marie-Claire, Elisabeth, décédée le 21-10-2020,
Épouse de Michel ROUZÈS.
- * **VUILLEMIN Hubert**, Jacki, décédé le 10-11-2020
Époux de Suzy, Eliane GILSON.
- * **GRAMAIN Gabriel, Albert, Paul, Roger** décédé le 16 11 2020
Veuf de Micheline, Renée, Régina VALLERON



VIE PRATIQUE

URGENCES :

- Pompiers :	18
SAMU et médecins de garde :	15
- Centre hospitalier Rue Paul Vaillant Couturier Romilly S/S le	03 25 21 96 00
- Gendarmerie – ANGLURE	17 ou 03 26 42 70 04

SOINS MEDICAUX :

Médecins :

Dr TRAN PHAT 50 rue de Châlons 03 26 81 55 01
Consultations au cabinet : Le matin sans RDV de 08h00 à 10h (du lundi au vendredi). L'après-midi sur RDV de 16h00 à 19h00 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi). Visite à domicile tous les jours. Fermeture le mercredi après-midi et le samedi.

Dr FONDAIRE 50 rue de Châlons 03 25 37 72 05
(lors de la prise de RDV préciser le cabinet d'Anglure). les lundi après-midi et jeudi matin.

Infirmières :

Laëtitia LEVASSEUR 23 rue de Châlons 03 26 42 06 20
Sylvie LUCAS rue de Sézanne 06 26 80 01 71

Kinésithérapeute :

Etienne PAGEOT 62 rue de Châlons 03 26 42 26 82

Pédicure-podologue :

Julie CABAUP 23 rue de Châlons 06 47 41 73 07

Etiopathe :

Perrine NETO 50 Rue de Châlons 06 28 62 60 88

Pharmacie

CHARLES 5 rue de Châlons 06 26 42 70 90

SERVICES PUBLICS :

Notaires :

Maître PAGEOT & VINOT 5 place de la République 03 26 42 70 75

La Poste-Maison France Service 26 rue de Châlons 03 26 42 81 49

Bureau d'Intérêt Touristique (*d'avril à septembre*) 7 rue de Châlons 09 71 25 13 39

Centre Routier Départemental 11 rue des Bûchettes 03 26 42 71 91

ERDF Accueil raccordement 0810 597 848 ou 3929

Urgence dépannage GAZ 0810 433 010

Actions sociales :

Assistante sociale (à la mairie) le lundi de 14 à 16h prendre RDV 03 26 80 51 49

Conciliateur -une fois par mois à la mairie sur RDV

Caisse Allocations Familiales – les demandes sont orientées sur Epernay

CICAS – ARRCO sur RDV 0820 200 189

MDPH - le lundi à Sézanne

Sécurité Sociale sur RDV 36 46

à Sézanne le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30 sur RDV à Epernay -du lundi au jeudi 8h à 17 h et le vendredi de 8h à 16h

BANQUES :

Crédit Agricole 17 rue de la gare 03 26 42 70 59

Banque postale 26 rue de Châlons 03 26 42 81 41

DÉCHETTERIE/OM

CCSSOM Promenade de l'Aube – 03 26 80 76 02 et 06 72 34 71 21

P.I.S.T.E.

7 rue de la Brèche 03 26 80 42 29

Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais :	promenade de l'Aube	03 26 42 75 18
Ecole maternelle	7 rue du Mazelot	03 26 42 76 50
Ecole élémentaire	5 rue du mazelot	03 26 42 24 24
Collège du Mazelot	rue du Mazelot	03 26 42 71 41
Médiathèque	2 impasse de l'Écluse	03 26 81 57 80

NOS COMMERCES, ARTISANS, ENTREPRISES

CAFE

Le Bon Coin *Café-articles de pêche*
Rue de Sézanne
Tél. : 03 26 42 71 14

HEBERGEMENTS

Gîte étoilé des deux Lutins
14 rue de Châlons
Tél. : 03 26 42 73 14

METIER DE BOUCHE

Artisan-Boulangerie LEFORT
1 rue de Châlons
Tél. : 03 26 42 70 43

MARCHÉ

M. Keverlet – Vendredi
Produits de ruche
Tél : 03 26 42 76 53 - Port : 06 15 93 02 44

Rôtisserie vietnamienne
Mercredi t Tél : 03 25 25 10 22

Poissonnerie
Vendredi : 06 86 83 42 77
Fruits et légumes
Vendredi 06 86 83 42 77

SALONS DE COIFFURE

L'Art de Pl'Hair
1 Place de la République
Tél. : 03 26 42 72 77

Caméléon
2 Quart de l'Ile
Tél. : 03 26 42 70 07

COMMERCE DE PROXIMITE

Carrefour express
38 rue de Sézanne
Tél. : 03 26 42 28 82

M. KEVERLET

Produits de Ruche
Tél. : 03 26 42 76 53
Tél. : 06 15 93 02 44

ALINE & LAURENT CAROUGE

Saveur des onglées
34 Rue de Sézanne
Tél : 06 35 09 05 02

LES ARTISANS

MONTERO Menuiserie
6 rue de la Brèche Tél : 03 26 42 75 93

SARL PANTOLI Maçonnerie
45 rue de Châlons Tél : 03 26 42 85 49

M.FIEVET
Autoentrepreneur en maçonnerie
26 rue du Mazelot Port : 06 38 55 66 98

FERMSERVICES
15 bis rue de Châlons Tél : 07 69 42 74 04
fermservices@gmail.com
w.w.w.fermservices10.fr

ATELIER TAPISSERIE MAILLARD
4 rue de Châlons Tél : 06 78 56 07 71

AUTRES SERVICES

PM Pro rue du Mazelot Tél : 03 26 42 71 37
EFIGRAIN 53 rue de la gare Tél : 03 26 42 52 54
SOGefa rue de Sézanne Tél : 03 26 42 72 65
Ets SOUFFLET 2 rue de Soyser Tél : 03 26 42 70 32
TAXI ANGLURE Tél : 03 26 81 11 30 Port : 06 07 90 98 07
43 rue de Sézanne

LEGOLF INDOOR
rue des retranchements : Tél : 03 26 80 27 95

Philippe CHAPOT Comportementaliste canin Tél : 09 50 26 74 74
17 rue de Châlons Port : 07 83 45 96 75

Sylvie WOLFERT Port : 06 25 72 81 78
Agent en immobilier
sylviewolfert@alalucarne.com

Christelle GOSSET Port : 06 32 39 46 40
Conseillère H2O vente à domicile de produits écologiques

Louison JEANTOT Port : 06 59 33 01 64
Conseillère en immobilier IAD Anglure et environs

Freddy DECORDE Tél 03 26 42 03 25 Port : 06 81 32 83 21
17 rue de Sézanne - Brocanteur - numismate

PONCTUEL

Sarl MILLET - Boucherie - tournée le samedi
Tél : 06 79 96 94 79
ROMILLY VIANDE - Boucherie - tournée le vendredi soir
03 25 24 70 57
PIZZA PÉPONE - place de la république – samedi soir
Tél : 06 29 05 74

**Artisans, commerçants, entreprises, si vous n'apparaissez pas dans ce bulletin,
faites-vous connaître à la mairie !**